

Bruxelles, le 16 février 2023
(OR. en)

6407/23
OJ CSA 3

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
COMITÉ SPÉCIAL AGRICULTURE
Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles
20 février 2023 (10:00)

Format: 2 + 2 (+ 1 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour

Points sans débat (I)

2. Compte rendu sommaire de la 1684^e réunion du CSA 5590/23

Points avec débat (II)

3. Conclusions sur les possibilités offertes par la bioéconomie à la lumière des défis actuels, l'accent étant mis en particulier sur les zones rurales 6384/23
Examen du projet de conclusions du Conseil
4. Règlement relatif aux indications géographiques et aux systèmes de qualité 6280/23
Échange de vues
Orientations pour la suite des travaux
5. Règlement relatif à l'étiquetage des aliments biologiques pour animaux familiers 6155/23
6481/23
Échange de vues
Orientations pour la suite des travaux

Divers

6. Organisation des travaux futurs



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission
